

<https://divergences.be/spip.php?article1692>



Jean-Pierre Garnier

# Ethniciser la question sociale

## ?

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - Thématiques - Jean-Pierre Garnier - Textes -

Date de mise en ligne : lundi 15 mars 2010

---

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

---

Dans la production foisonnante et ininterrompue d'écrits consacrés à la « crise des banlieues », aux « jeunes des cités » et autres « violences urbaines », le mince essai de Robert Castel apporte-t-il, conformément à la vocation assignée à la collection où il est publié, « des analyses et des idées originales » ? Une fois sa lecture achevée, il faut bien répondre par la négative. On n'apprendra rien de bien nouveau, en effet, sur le sujet par rapport ce qui a déjà été écrit dans nombre des ouvrages ou articles à prétention savante qui se sont accumulés depuis les « émeutes » de novembre 2005 et même avant. En revanche, à qui souhaiterait étudier à partir d'un matériau brut de décoffrage comment une certaine vision « ethnico- raciale » et, plus largement, culturaliste tend à s'imposer dans le champ des sciences sociales françaises pour travestir la question sociale ou pour carrément l'évacuer, le dernier opus en date de R. Castel fournit un corpus tout trouvé. C'est sous cet angle qu'il sera examiné.

<https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L200xH294/arton48-e03f9.jpg>

Un ouvrage entier serait nécessaire pour démonter pièce par pièce, pour ne pas dire mot par mot, une construction théorique dont les prémisses rassemblent bon nombre des composantes idéologiques fabriquées ou recyclées à la chaîne par les chercheurs les plus représentatifs de la sociologie sociale-libérale. Aussi, quelques lignes seulement seront-elles consacrées au rappel convenu, par R. Castel, du contexte socio-historique du surgissement et de l'aggravation du problème posé par les turbulences qui défraient régulièrement la chronique des zones de relégation en France, de même qu'aux critiques non moins attendues que tout chercheur qui se respecte se doit de formuler à l'encontre des représentations et des explications les plus caricaturales qui en sont fournies. On s'attardera un peu plus sur le noyau dur de la vision que R. Castel propose du « malaise des cités », synthétisé par l'intitulé et le sous-titre du livre.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH270/Tag\\_5674-1d6c6.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH270/Tag_5674-1d6c6.jpg)

Pour retracer la genèse de la situation où se trouvent aujourd'hui les « quartiers d'habitats sociaux » édifiées durant les « Trente glorieuses », R. Castel se contente de reprendre, dans une version édulcorée cent fois ressassée et avec le langage scientifiquement « correct » c'est-à-dire politiquement « correct » de rigueur, ce qui a déjà été maintes fois raconté sur le passage « de la cité radieuse à la cité dortoir », puis la transmutation de celle-ci en cité dépotoir. On notera seulement, car il s'agit là d'un trait significatif de l'évolution générale de la pensée sur le monde social parmi ses pairs, l'oubli concerté par R. Castel des analyses sociologiques matérialistes mettant en lumière le lien entre la production des grands ensembles et la reproduction de la force de travail exploitée en régime capitaliste, entre la restructuration globale de l'espace habité et les nouvelles modalités de l'accumulation, ou encore entre la précarisation de masse qui en a résulté et le développement d'un apartheid urbain de fait.

Comme dans le reste de l'ouvrage et, là encore, en phase avec la règle discursive qui prévaut aujourd'hui dans les sciences sociales lorsque l'on aborde les aspects les moins reluisants de ce que Castel nomme, dans le langage apologétique qui sied, notre « modernité démocratique », l'euphémisation est de rigueur. Ainsi a-t-on affaire à des « populations vulnérables » ou « fragiles », à des « catégories défavorisées », des

« groupes en difficulté », mais jamais à des opprimés, des exploités ou des dominés, sinon « nous y reviendrons » sous l'effet de la « discrimination négative ». Et lorsque le qualificatif « pauvre » fait enfin surface (p. 42), c'est pour être indexé à un sentiment plutôt qu'à une situation objective.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L263xH400/Tag\\_5671-6f293.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L263xH400/Tag_5671-6f293.jpg)

Certes, à l'instar de ses collègues, R. Castel s'en prend avec virulence aux clichés les plus grossiers répandus par la presse de marché ou les tenants obtus des approches sécuritaires. Ce qui donne lieu à un festival de truismes, du genre : « l'absence de travail peut condamner à une mort sociale ou engager dans la voie de la délinquance » ; « on fait l'hypothèse – dont on va immédiatement apprécier l'originalité » que la cristallisation de la question de l'insécurité sur les banlieues signe un retour à la vieille thématique des classes dangereuses » ; « il faudrait souligner » « comme si l'on avait attendu R. Castel pour y songer ! » « que " la banlieue ", ou même " le grand ensemble " ou " la cité " ne représentent pas du tout des caractères homogènes ». Ce qui n'empêche pas l'auteur d'user à profusion de l'expression « jeunes de banlieue ». « Objectivement et historiquement », apprend-t-on pourtant à ce propos, « Neuilly est autant une banlieue que Clichy-sous-Bois ». Ou encore : « certains quartiers difficiles » un

sociologue un tant soit peu rigoureux aurait pu remarquer que ce qualificatif renvoie moins aux difficultés d'existence de leurs habitants qu'à la difficulté pour les autorités à faire tenir tranquille leur progéniture à€" « ne sont pas pour autant devenus des " zones de non droit ", des jungles urbaines livrées aux caïds et aux voyous, quand ce n'est pas aux extrémistes islamistes »...

C'est que R. Castel fait siennes, comme si cela allait de soi, d'autres appellations qui, pour être d'usage courant dans les milieux savants ou qui passent pour tels, mais aussi bureaucratiques, politiques voire policiers, demanderaient tout de même à être sérieusement interrogées : « violences urbaines », « paix civile », « État de droit », « harmonie sociale », « société industrielle » (ou « post industrielle »)... S'il consent parfois à les mettre entre guillemets pour marquer son hésitation quant à leur pertinence scientifique, il s'explique rarement sur cette réticence. Ainsi qualifie-t-il d'« aimable euphémisme » l'expression « quartiers sensibles », sans noter ce qu'implique au plan idéologique et pratique la connotation pathologique (et donc dépolitisante) de cet épithète, comme l'avait relevé le sociologue Henri Lefebvre dans *Le Droit à la Ville* lorsqu'il se gaussait de la propension des experts ès phénomènes urbains à traiter les problèmes sociaux en termes médicaux.

Certes, il arrive que R. Castel consente à expliciter la réserve que lui inspirent certaines appellations consacrées, comme dans le cas des « forces de l'ordre ». Mais ce n'est pas pour rappeler que c'est d'un ordre inégalitaire qu'il s'agit, et encore moins, d'un ordre capitaliste ou bourgeois, puisqu'il n'est d'autre ordre que « républicain ». Seules sont fustigées certaines pratiques policières ou judiciaires (contrôles humiliants au faciès, « bavures » mortelles, application du principe des deux poids-deux mesures dans les inculpations ou les peines infligées...) qui, par les réactions qu'elles provoquent, sont autant de causes de désordres. On cherchera en vain, également, la moindre critique à l'égard de notions érigées en concepts-clefs dans la novlangue néo-libérale, cet « écran sémantique permettant de faire tourner le moteur sans en dévoiler les rouages », pour reprendre la définition qu'en propose Éric Hazan. Deux d'entre elles méritent de retenir l'attention car elles ne sont pas étrangères au glissement à€" le terme de fourvoiement serait peut-être plus approprié à€" du raisonnement de l'auteur du « social » à l'« ethnique ».

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH252/Tag\\_5729-7a741.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH252/Tag_5729-7a741.jpg)

La première est celle de l'« exclusion ». D'inspiration tourainienne, ce pseudo-concept sert depuis un quart de siècle de prêt à penser ou plutôt à ne pas penser l'exploitation en postulant une extériorité, par rapport au système capitaliste, de la surpopulation relative, flottante ou stagnante, engendrée par le fonctionnement même de ce système. Avec l'avantage, pour les dominants, non seulement de dédouaner celui-ci à€" il n'y pas d'« exclueurs » dans le lexique néo- ou social-libéral à€" des maux dont souffrent les individus mis, provisoirement ou non, sur la touche, mais de faire apparaître comme hautement enviable, à ces derniers comme aux travailleurs encore dans le jeu, le fait d'être « intégrés » ou « insérés » dans un système social qu'ils auraient, en d'autres temps, rendu responsable de leur situation et combattu comme tel. Marx avait le premier mis en lumière, outre la logique qui menace constamment les prolétaires d'être évincés des lieux de travail (mais non du « marché du travail »), le formidable effet de dissuasion qu'exerce sur eux la présence obsédante de cette « armée de réserve » dont un contingent plus ou moins important n'est jamais sûr d'être mobilisé. Mais, c'est précisément pour rejeter cette vérité dans l'ombre que la notion d'« exclusion » a été mise sur orbite idéologique.

Peu importe, dès lors, que les investigations sociologiques un tant soit peu sérieuses montrent que « le problème des sociétés est qu'elles n'excluent jamais à€" si l'on laisse de côté la liquidation physique des indésirables à€", que tout de monde est dedans, les prétendus exclus étant même " dedans ", si l'on ose dire, jusqu'au cou », qu'ils soient « immigrés », « descendants d'immigrés » ou non. Faute de le comprendre ou de l'admettre, R. Castel consacre des paragraphes oiseux parsemés de lieux communs à répondre au faux problème de savoir si les jeunes trublions des cités, positionnés « aux confins d'un ordre social auquel ils ne sont pas intégrés » à€" les confins, en géographie, font pourtant partie d'un territoire ! à€", sont « dehors » ou « dedans », pour conclure qu'ils ne sont « ni l'un ni l'autre », alors que la question sociale dont il s'était fait fort de scruter les « métamorphoses » dans

un précédent ouvrage ne réside vraiment pas là.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH184/Neuilly\\_3641-51fd5.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH184/Neuilly_3641-51fd5.jpg)

Une autre idée reçue et tout aussi erronée, relevant cette fois-ci

du « consensus » républicain », court en filigrane tout au long de l'argumentation : « l'égalité des chances ». Dès l'introduction, une assertion est censée river leur clou aux sceptiques qui persistent à ne voir dans le discours républicain « qu'un discours » : le problème des discriminations, à l'origine de la « question ethnique » selon R. Castel, « ne se pose pas parce que l'égalité des chances serait impossible, mais au contraire parce qu'elle est possible et fondée en droit ». Celle-ci existe même en fait, et R. Castel l'a rencontrée en la personne de... Madame Rachida Dati. « Incarnation de l'accomplissement des principes républicains », la ministre de la Justice choisie par Nicolas Sarkozy « occupe cette place en toute légitimité, en toute autorité et â€” R. Castel s'avance quelque peu sur ce point â€” en toute compétence ». Une trajectoire emblématique mais non exceptionnelle, comme le confirmeraient « deux autres personnalités féminines, également jeunes et talentueuses, qui ont elles aussi l'honneur de participer au gouvernement de la République ».

Passons sur ce maniement, un peu excessif de la part d'un chercheur, de la brosse à reluire à l'égard des trois intéressées. À qui ignorerait encore les ravages de la « pensée tiède » dans le monde intellectuel français, le recours d'un sociologue de renom au mythe inoxydable de l'« égalité des chances » pourrait paraître stupéfiant. R. Castel aurait-il oublié que si celle-ci n'était pas qu'une fiction, en particulier appliquée au système scolaire, le système capitaliste ne pourrait se reproduire ? Deux confrères du sociologue en ont d'ailleurs fait ressortir depuis longtemps la caractère à la fois contradictoire et mystificateur : « là où il y a égalité, par définition il n'y a pas besoin de chance ; et là où il y a chance, il n'y a pas égalité, mais hasard, gros lot ou lot de consolation. » À l'image du monde réel où quelques uns gagnent tandis que la plupart rejoignent les rangs des « perdants ».

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH270/Bobigny\\_0459-f5c22.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH270/Bobigny_0459-f5c22.jpg)

On pourrait imaginer, comme le souhaite R. Castel, que les individus nés de parents ou de grands-parents venus des anciennes colonies deviennent plus nombreux parmi les classes moyennes, voire supérieures. Or, cela ne changerait strictement rien au fond du problème des quartiers déshérités et de la pauvreté en général. Car il en va de la « visibilité »

des « minorités » dans les postes de responsabilité, qu'ils soient politiques, économiques ou médiatique, comme de la « parité » en matière de « genre » : en supposant même â€” hypothèse d'école â€” que les instances dirigeantes d'un pays soient équitablement voire majoritairement occupées par des individus jusque-là tenus à l'écart en raison de leur appartenance à des « minorités ethniques » ou au genre féminin, rien n'aurait changé au niveau des structures sociales dans leur ensemble. Les rapports d'exploitation, de domination et d'aliénation séparant les « puissants » des « misérables » et les opposant entre eux ne seraient aucunement modifiés. Seule aurait changé, si l'on reprend la fable de l'égalité des chances, l'identité « raciale » ou « sexuelle » des « gagnants » et des « perdants ».

Qui, d'ailleurs, s'oppose réellement, de nos jours, au principe d'une « visibilité » accrue des « minorités » (ou de la majorité féminine) dans les lieux du pouvoir, pour peu que reste plus invisible que jamais la domination bourgeoise dont ces lieux assurent la perpétuation ? L'expérience a prouvé, en France comme partout dans le monde, que la droite politicienne est tout a fait capable d'intégrer la rhétorique du progressisme culturel, qui fait passer les revendications « sociétales » avant les luttes sociales, dès lors qu'elle permet de faire silence sur la structure de classes d'une société.

On comprend, au vu de ce qui précède, que R. Castel préfère détourner à son tour le regard des formes nouvelles revêtues par l'exploitation, dont il se contente de déplorer les effets tout en les considérant â€” « mutations de nos sociétés » obligent ! â€” comme inévitables, quitte à les atténuer à la marge par des mesures correctrices (« politique de la ville », « discrimination positive », etc.), pour focaliser l'attention sur des discriminations dont la persistance témoignerait d'un « déni de mémoire » à l'égard d'un passé colonial mal assumé. « Qu'est-ce qui a été "clarifié" à

travers les événements de novembre 2005 ? Ils nous aident », répond R. Castel, « à prendre conscience de la place que tient encore dans notre société la discrimination sur une base ethno-raciale, et de son importance essentielle dans l'économie des rapports sociaux. » C'est, là encore, enfoncer une porte largement ouverte et, surtout, mettre à côté de la plaque.

Dans un petit pamphlet décapant, un écrivain marseillais, ni sociologue ni politologue, mais rompu à la critique sociale pour être activement impliqué depuis longtemps dans les combats pour le « droit à la ville » aux côtés de ceux qui s'en voient de facto privés, avait replacé les émeutes de 2005 dans une toute autre perspective historique. Selon lui « et il n'était loin d'être le seul à penser de la sorte », ces émeutes constituaient la « première grande révolte », ne serait-ce, vu l'âge des révoltés, que par anticipation du sort qui les attendait, « du néo-prolétariat flexible et précarisé ». Et de préciser, à l'encontre des interprétations ethnicisantes qui avaient commencé à fleurir alors : « Les jeunes incendiaires n'étaient pas tous d'origine immigrée, bien que ceux-ci aient constitué le gros des troupes, mais tous étaient pauvres. » une fois qu'on a rappelé ça, on y voit déjà plus clair. » Mais il faut croire que R. Castel, mécontent à l'idée de ce qu'il aurait été obligé d'y découvrir, a choisi de regarder ailleurs.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L283xH397/Tag\\_5707-4a66b.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L283xH397/Tag_5707-4a66b.jpg)

Et c'est ce qu'il fait effectivement dans la seconde partie de son ouvrage où il enchaîne tous les poncifs de cet antiracisme bien-pensant où culturalisme le dispute au moralisme, dans une méconnaissance quasi-totale des déterminations socio-économiques qui le rendent inopérant. Celles-ci sont réduites à des « déséquilibres structurels » et autres « dysfonctionnements » engendrés par les difficultés d'adaptation de la société française aux « nouvelles règles du jeu de l'économie mondialisée », identifiées à celles de « la concurrence et de la compétitivité ». Quant à s'interroger sur ces règles et sur ce jeu, il vaut mieux ne pas y songer : ils sont implicitement érigés en lois naturelles, celles de la « globalisation », par exemple, comme R. Castel l'avait déjà fait, mais de manière explicite, pour « le marché » que la société ne pourrait, selon lui, « pas plus ignorer que la physique ne peut ignorer la loi de la gravitation universelle ».

Il est dès lors logique qu'il faille chercher l'origine ultime du « problème des banlieues » dans le « déni de reconnaissance » et le « déficit de citoyenneté » dont pâtirait une jeunesse victime d'« un usage pervers du modèle républicain ». Un modèle dont « l'universalisme proclamé » aurait été rendu « aveugle aux différences » faute d'avoir pris suffisamment ses distances avec des « formes de domination héritées d'un passé colonial ». D'où la reprise de l'argumentaire « post-colonial » développé par des élites diplômées parlant au nom des « indigènes de la République » que seraient les « jeunes de banlieue » et leurs parents traînant comme un boulet leur statut de descendants d'ex-colonisés voire d'esclaves.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L246xH369/Montrouge\\_7650-e9edc.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L246xH369/Montrouge_7650-e9edc.jpg)

La cause serait, en effet, entendue : si la « crise des banlieues » a atteint son paroxysme en novembre 2005, c'est avant tout en raison de la faillite définitive d'un modèle républicain d'intégration pseudo égalitaire qui, à vouloir « invisibiliser » à tout prix les discriminations ethniques héritées de l'ère coloniale, aurait contribué à les maintenir et même à les réactiver. Focalisée sur la pauvreté et le manque dont souffre une bonne part des habitants des cités, la grille d'analyse « monolithique » de l'égalitarisme républicain empêcherait de voir autre chose que la question sociale de l'inégalité matérielle, ce qui conduirait à ignorer la dimension

« culturelle » ou « ethnique » des injustices de traitement dont sont victimes les « post-colonisés », déniées par une République qui n'en finit pas de digérer une décolonisation mal acceptée. Derrière le voile de l'universalisme au nom duquel les Français épris de justice sociale se battent pour l'égalité des êtres humains indépendamment de leur couleur, de leur religion ou de leur culture, se dissimulerait le communautarisme de fait des « gardiens du temple de la citoyenneté ». « De préférence blancs de peau, assurés dans leur travail et en dehors des quartiers en difficulté », ils seraient, en effet, les premiers à vivre également dans l'« entre soi » et à vouloir à tout prix le préserver. D'où leur attachement à « un modèle d'émancipation hégémonique » dont l'« ethnocentrisme assimilationniste » ferait fi des identités et des différences qui n'entrent pas dans le moule de la République une et indivisible.

Peu importe que cette antienne contre un « égalitarisme national-républicain » négateur de la persistance des traces laissées dans l'imaginaire français par une infamie coloniale non assumée, soit dépourvue de bases scientifiques. N'est-ce pas cet « égalitarisme » qui, justement, a nourri en France la solidarité avec les peuples en lutte contre la domination coloniale ? De même, « l'égalitarisme de façade des structures de la société française » n'a pas attendu, pour révéler ses « défaillances » ou son « hypocrisie », l'« arrivée en âge de citoyenneté » de ceux dont les « Indigènes de la République », leurs mentors et leurs sectateurs se sont autoproclamés les porte-parole. Au lendemain de la Révolution, Marat, Babeuf, Hébert et autres « extrémistes » révolutionnaires dénonçaient déjà comme un subterfuge bourgeois une « égalité en droit » cantonnée à sa version juridique et civique, avant que le mouvement ouvrier et ses théoriciens ne prennent la relève en montrant que cette égalité formelle était la seule que tolèrent et exigent à la fois les rapports capitalistes de production. Tous se sont attachés à rappeler que cette égalité de principe demeurerait une formule creuse tant que l'on se refusait à aborder de front le problème des inégalités socio-économiques.

Aujourd'hui, en revanche, ce qui est visé au travers des critiques dont le « modèle républicain » à la française est la cible, c'est précisément le principe égalitaire lui-même, dans la mesure où il porte à remettre sur le tapis l'épineuse question, non pas de l'« égalité de traitement » face au droit, à la loi et l'État, comme voudrait le faire croire R. Castel, mais de l'égalité des conditions sociales. Laquelle ne se limite évidemment pas à celle des « immigrés » et de leur progéniture post-coloniale. Mais, mieux vaut s'en prendre, parce que l'on sait pouvoir être entendu sur ce thème dans les sphères du pouvoir, à un mytique « modèle français d'intégration » et aux « Blancs » de l'hexagone assignés à un statut de descendants de négriers ou de colons, qu'à ce que ce modèle a pour fonction de dissimuler : le maintien et la reproduction de rapports de classes capitalistes qui, aujourd'hui comme hier, font de l'« égalité républicaine » une fiction.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH246/Tag\\_5682-d5044.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH246/Tag_5682-d5044.jpg)

Signalons quand même au passage que « les Blancs » soucieux de lutter contre les inégalités sociales savent parfaitement que des discriminations racistes viennent se greffer sur elles en les accentuant. Mais ils savent aussi, ce que les « indigénistes » et R. Castel semblent ignorer ou oublier, que le système de ségrégations, de hiérarchisations et d'oppressions est ancré sur des inégalités de capital économique, culturel et relationnel qui affectent l'ensemble des couches populaires. Si les plus affectés sont souvent des « immigrés » d'origine africaine et leurs enfants, ayant dû, eux ou leurs ascendants, fuir, pour la plupart, la misère et/ou la guerre, ce n'est pas en tant que « post-colonisés arabes, noirs ou musulmans », mais parce que les individus les plus démunis des capitaux mentionnés sont voués par la division capitaliste du travail aux postes les plus subalternes. « Si l'on ne s'attaque pas à celle-ci », avertissait le sociologue G. Mauger au lendemain des émeutes de 2005, « on ne mettra pas fin aux discriminations, sauf pour la minorité diplômée qui aura réussi à tirer son épingle du jeu dans la plus pure tradition méritocratique ». À cela s'ajoute, l'inflation-dévaluation des titres scolaires, qui condamne ceux qui en sont totalement dépourvus, mais aussi les porteurs de diplômes dévalués, aux emplois précaires et déqualifiés, étant entendu que, dans un pays qui fut une puissance coloniale, la « concurrence libre et non faussée » à€ sur un « marché du travail » plus sélectif que jamais jouera en défaveur des gens « de couleur » ou « basanés ».

En fin de compte, sous prétexte que l'égalité n'est pas réalisée entre les « immigrés post-coloniaux » ou leurs descendants, et les Français stupidement dits « de souche » à€ formulation utilisée à plusieurs reprises et sans guillemets par R. Castel à€, c'est au principe égalitaire lui-même qu'il conviendrait de s'en prendre, et non aux rapports de production qui empêchent l'égalité « en droit » proclamée entre les individus de l'être aussi en fait. À cet égard, on ne peut qu'approuver le sociologue Loïc Wacquant lorsqu'il affirme que les revendications des habitants des « quartiers », qu'il soient jeunes ou plus âgés et par delà leur origine « ethnique », sont « foncièrement sociales, ayant trait non pas à la différence ou à la " diversité " (dernière en date des tartes à la crème des secteurs mondains du champ intellectuel), mais à l'égalité face à la police, à l'école, le logement, la santé et surtout l'emploi ».

La « diversité » va, précisément, servir de substrat idéologique à la solution miracle, préconisée par R. Castel après tant d'autres : « une refonte du modèle républicain » et « un élargissement de la conception de la citoyenneté » régis par « les principes unificateurs d'une société pluriethnique et pluriculturelle ». En d'autres termes, l'importation, après acclimatation au contexte français, du « modèle d'intégration » made in USA pour résoudre une « question sociale » devenue ethnique. Prétention ridicule au vu de ce qu'il en a résulté aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, mais aussi, maintenant, aux Pays-Bas ou au Danemark. Ce modèle combine la « discrimination positive » pour les meilleurs qui parviendront ainsi à s'extraire de leurs milieux ghettoïsés, et un communautarisme plus moins encouragé pour les nuls qui y resteront entre eux, mais sans être tentés, comme en France, de confronter leur misère à une quelconque promesse égalitaire, avec les frustrations et les rancœurs, voire la rage et la haine, que suscite inévitablement le fait que cette promesse ne soit jamais tenue.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L242xH400/Tag\\_5666-8bea9.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L242xH400/Tag_5666-8bea9.jpg)

L'approche ethnicisante et dilatoire de la question sociale défendue par R. Castel est parfaitement à sa place dans une « République des idées » où n'ont droit de cité que les idées sur la République formatées par les partisans non déclarés mais résolus de l'ordre capitaliste. Comme le club de réflexion éponyme animé par l'ex-Secrétaire de la fondation Saint-Simon, la collection que celui-ci dirige poursuit fidèlement la mission que celle-là s'était donnée : fournir une soi-disant « nouvelle critique sociale » imbibée de jurisme, de citoyennisme et de moralisme, susceptible d'aider au « replâtrage d'une gauche qui ne doit pas trop ressembler à la droite », sous peine de laisser le champ libre à une critique radicale.

Cette critique cesserait, il est vrai, de voir dans « les ressources et les droits sociaux » octroyés aux travailleurs ou arrachés par eux « les conditions de leur indépendance sociale », alors que, dans ce que R. Castel appelle le « régime commun » en omettant de mentionner sa nature capitaliste, ce sont tout au plus celles d'un aménagement de la soumission et de l'aliénation. Cette critique ne se contenterait pas non plus de réclamer qu'une « place » soit ménagée aux « publics défavorisés » et, en particulier, au sous-prolétariat des « minorités ethniques » dans « l'économie ordinaire [sic] des échanges sociaux », mais un bouleversement de ladite économie, à savoir, pour appeler les choses par leur nom, une révolution. Elle seule serait à même de mettre fin à ces « nouvelles formes de précarité et de désaffiliation » que R. Castel, à la fin de son ouvrage, invite martialement à « affronter » sans pousser l'audace, bien entendu, jusqu'à inciter à combattre ceux qui les ont fait surgir et en tirent profit.

*Post-scriptum :*

*Ce texte de Jean-Pierre Garnier, paru dans L'Homme et la Société*

(n° 163-164), en 2007, est particulièrement d'actualité dans le contexte actuel de débat sur "l'identité nationale".